

CASNAV d'Orléans-Tours

Jacques Chavanes,
coordonnateur et formateur.

Texte actualisé le 8 juin 2015.

Présentation de la population des « gens du voyage »

a. Les populations concernées.

- Les gens du voyage seraient environ 350 000 à 400 000 en France et il y a environ 100 000 élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) dans l'Hexagone.
- Le terme de gens dits « du voyage » regroupe des populations très variées :
 - ✓ Des familles non sédentaires pour des raisons professionnelles (les travailleurs saisonniers, par exemple, de très nombreux artisans, ainsi que les gens du cirque et les forains...);
 - ✓ Des personnes que l'on désigne, en France, sous le terme générique de « Tsiganes et voyageurs ».
- Le mot « Tsiganes », lui-même, prête à confusion. Il est susceptible d'engendrer plusieurs erreurs d'interprétation.
 - ✓ Il constitue, en France, une invention des « non-Tsiganes » qui l'emploient pour désigner les « Tsiganes », mais les « Tsiganes » eux-mêmes ne l'emploient pas pour se définir. Ils préfèrent se définir sous les termes de « voyageurs ».
 - ✓ Le terme de « Tsiganes » regroupe, dans l'acception française, trois groupes de population - les Gitans, les Manouches et les Roms – qui semblent avoir une lointaine origine commune.
 - Les Gitans et les Manouches présents sur le territoire, ainsi que leurs enfants, sont Français. Une partie d'entre eux s'est sédentarisée ou est en voie de sédentarisation.
 - Les Roms qui arrivent à l'heure actuelle en France, et dont l'on parle tant, ne sont pas des « gens du voyage ». Ce sont des migrants qui viennent principalement d'Europe de l'Est (Roumanie et Bulgarie en particulier), où ils ont été fréquemment sédentarisés de force par les régimes communistes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et qui fuient les conditions de vie très difficiles qui leur sont imposées dans leur pays.

- ✚ Leurs enfants sont éligibles au dispositif de prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA).
 - ✚ Si les Roms des pays de l'Est vivent souvent dans des caravanes et sont fréquemment itinérants sur le territoire, c'est parce qu'ils n'ont pas trouvé d'autres logements et que leurs campements sont régulièrement démantelés.
- Le terme de Roms tend à s'imposer en Europe, depuis les années 1970, à l'initiative de l'Union romani internationale, pour désigner toutes les populations tsiganes européennes, car ils sont les plus nombreux, hors de nos frontières, en Europe, et car ils ont une intelligentsia qui défend et s'efforce de valoriser leur identité. La plupart des Gitans et les Manouches français, toutefois, n'aiment pas qu'on les appelle des Roms ou qu'on les confonde avec eux.
 - Les Gitans, les Manouches et les Roms viendraient tous du nord de l'Inde d'où ils seraient partis au XIème ou au XIIème siècle : les Roms seraient restés en Europe centrale et en Europe de l'Est ; les Gitans seraient allés jusqu'au Sud de l'Europe (en particulier en Espagne) ; et les Manouches jusqu'au nord de l'Europe (Allemagne, Belgique, Luxembourg...).
 - Les Roms sont susceptibles de parler le romani, une langue très proche des langues parlées dans le nord de l'Inde, avec des emprunts au roumain, au bulgare ou au hongrois.
 - Les Gitans sont susceptibles de parler le kalo, qui ne compte plus que quelques mots d'origine indienne mélangés au castillan ou au catalan.
 - Les Manouches sont susceptibles de parler le sinto, une langue fortement influencée par l'allemand.
- Il est important de souligner qu'il n'y a pas que des « Tsiganes » parmi les gens dits « du voyage » en France :
 - Une partie importante d'entre eux sont des personnes françaises qui se sont enracinées dans un mode de vie non sédentaire depuis plusieurs générations.
 - Il existe aussi des gens du voyage qui viennent du nord de l'Europe (Allemagne, Belgique, Luxembourg, etc.), et que l'on appelle des Yéniches. Ils ne font pas partie des « Tsiganes ».
 - Je n'entrerai pas dans une présentation historique détaillée de ces populations parce que leur histoire est à la fois complexe et controversée. Nous n'avons pas le temps de la retracer aujourd'hui. Je vous indiquerai simplement, si vous le souhaitez, quelques références bibliographiques à la fin de mon exposé pour vous permettre d'en savoir plus.

b. Les points principaux à retenir.

- La diversité est la règle parmi les gens du voyage.
 - ✓ Les familles sont très différentes les unes des autres à l'intérieur même des groupes de population dont elles sont issues. Il existe autant de diversité parmi les personnes non sédentaires qu'il y en a parmi les familles sédentaires.
 - ✓ Certains « voyageurs » sont chrétiens, par exemple, le plus souvent évangélistes, d'autres non.

- Le principal point commun des gens du voyage est qu'ils se différencient des sédentaires : ils font une nette distinction entre « eux », les sédentaires, et « nous », les voyageurs.

- Les voyageurs ont un sens très prononcé du « vivre ensemble ».
 - ✓ Ils sont très attachés à leur famille en règle générale.
 - ✓ Ils voyagent parfois en groupes de membres de leur famille élargie.
 - ✓ Ils aiment se retrouver ensemble dans le cadre de rassemblements ou de manifestations religieuses, à l'exemple du grand rassemblement évangéliste qui a lieu tous les ans, au printemps, en avril et/ou en mai, à Nevoy, près de Gien, dans le Loiret, ou encore de la convention mondiale qui réunit chaque année des milliers de voyageurs évangélistes de toute l'Europe.
 - ✓ Ils aiment rire et ont beaucoup d'humour.

- Ils ne « parlent » pas tout à fait comme nous.
 - ✓ Les EFIV emploient un « parler voyageur » spécifique qu'il n'est pas aisé de caractériser car il y a presque autant de « parler voyageur » que de familles.
 - Les EFIV peuvent utiliser un vocabulaire spécifique : « campine » par exemple pour caravane et non camping, « pays » pour ville, « guette » pour regarde.
 - Ils peuvent employer des néologismes (peinturer, peindru, déffacer) ou effectuer des confusions de sens (cahier/livre ; dessiner/colorier).
 - Les expressions et les structures de phrases peuvent également être spécifiques: moi avec (moi aussi); cette lal (celle-là); eusses (eux) ; il est malade parce que (« parce que » est rejeté en fin de phrase).
 - ✓ Les élèves peuvent parler et comprendre une langue chez eux qui n'est pas le français.
 - Deux élèves de ma classe parlaient le « manouche » cette année, c'est-à-dire le sinto.
 - Les autres élèves comprenaient cette langue et en maîtrisaient des rudiments.

- Certaines personnes affirment que les Gitans et les Manouches peuvent comprendre les bases du romani même s'ils ne le parlent pas.
- ✓ Mais surtout, surtout, les « voyageurs » parlent parfois sur un autre « registre » que celui que nous utilisons en règle générale pour dire des choses « sérieuses ».
 - Ils peuvent dire une chose pour affirmer le contraire : « Tu es beau ou tu es belle » signifie tu ne l'es pas ; « Tu n'es pas beau ou tu n'es pas belle » signifie que tu l'es.
 - Cela révèle, selon moi, l'extraordinaire distance que les voyageurs peuvent prendre par rapport au monde dans lequel ils vivent.
 - ✚ Ils ne croient pas réellement à l'école, aux possibilités qu'elle est susceptible d'ouvrir à leurs enfants, au discours de l'institution sur ce sujet.
 - ✚ J'en viens à me demander si l'on ne se ferait pas mieux comprendre des voyageurs si on leur disait avec un sourire : « Vous avez raison de ne pas scolariser vos enfants ou de les scolariser peu. De toute façon, l'école n'est pas faite pour eux et personne ne les aime ni ne s'intéresse à eux dans l'institution scolaire.
 - Ils entendraient que leur sentiment est reconnu, pris en compte.
 - Et ils comprendraient en même temps que ce n'est pas vrai puisque ce serait dit sur le ton de la blague : cela leur permettrait de prendre de la distance et du recul vis-à-vis de ce qu'ils pensent eux-mêmes.
- Les voyageurs vivent le plus souvent de travaux précaires et sont fréquemment pauvres. Il y a un nombre considérable de titulaires du revenu social d'activités (RSA) parmi eux.
- Les voyageurs sont dans un « entre-deux » permanent difficile à cerner.
 - ✓ Ils sont entre deux cultures (leur culture d'origine et la culture française et européenne).
 - ✓ Ils sont entre deux langues (le sinto s'ils sont Manouches, le kalo s'ils sont Gitans, peut-être même le romani dans certains cas, et le français)
 - ✓ Ils sont entre deux modes de vie : ils sont à la fois itinérants et sédentaires.
- Les « voyageurs » demeurent marginalisés, mal perçus et le vivent mal.
 - ✓ Les « Tsiganes » ont été persécutés durant la Seconde Guerre mondiale.
 - Plusieurs centaines de milliers d'entre eux ont été internés, dont certains à Jargeau à l'est d'Orléans.

- ✚ La plupart d'entre eux n'ont pas été exterminés en France, à l'exception de ceux qui ont été internés dans les camps situés à l'est, aux frontières de l'Allemagne.
 - ✚ Les Roms, en revanche, ont été assassinés en masse en Europe de l'Est, notamment en Pologne (voir les récits de la poétesse Papuczka).
 - ✚ De très nombreux voyageurs sont néanmoins morts dans les camps situés au centre de l'Hexagone en raison de problèmes de malnutrition et d'hygiène.
 - ✚ Ils ont été arrêtés et internés par la police et la gendarmerie françaises et non par les Allemands, à l'instar de la plupart des Juifs en France, et contrairement aux idées reçues dont témoigne par exemple le film *La Rafle* sur la rafle du Vel d'Hiv (juillet 1942)
 - ✚ Le Centre d'études et de recherches sur les camps d'internement du Loiret (CERCIL) à Orléans présente un ensemble d'informations sur ce sujet avec des témoignages des personnes concernées (lettres, photos, etc.). Il montre, en particulier, que les « Tsiganes » sont restés internés jusqu'au 1er janvier 1945, alors que le territoire français a été en grande partie libéré dès l'été 1944.
- Comment croire qu'une telle horreur n'imprègne pas encore leur mémoire collective ?
- ✚ Les voyageurs n'en parlent jamais ou très peu.
 - ✚ En souffrent-ils encore ou n'en sont-ils pas conscients parce que ces persécutions demeurent très douloureuses, incompréhensibles ? La question peut, selon moi, être posée en ces termes.
- ✓ Les « gens du voyage » sont tenus de posséder un titre de circulation, sous peine d'amende, bien qu'ils possèdent la nationalité française.
- Un projet de loi en cours d'examen au Parlement prévoit toutefois de supprimer cette disposition dans un proche avenir.
 - Le conseil constitutionnel a estimé en 2012 que l'existence d'un titre de circulatoire n'était pas discriminatoire, mais il a interdit une disposition qui contraignait toutes les personnes disposant de faibles ressources à faire viser leur titre de circulation tous les trois mois.
 - Ils peuvent obtenir une carte nationale d'identité en indiquant leur « commune de rattachement » (« toute personne souhaitant la délivrance d'un titre de circulation est tenue de faire connaître la commune à laquelle elle souhaite être rattachée ») ou en indiquant qu'ils sont sans domicile fixe.

- ✓ Les « gens du voyage » peuvent voter dans leur commune de rattachement. Le conseil constitutionnel a également supprimé, en 2012, une disposition qui obligeait les « gens du voyage à être rattachés à une commune depuis plus de trois ans pour pouvoir voter.
- ✓ Les « gens du voyage » disposent, sauf erreur de ma part, d'une boîte postale permanente et font suivre régulièrement leur courrier.
- ✓ La loi reconnaît leur mode de vie mais elle n'est appliquée qu'en partie. La loi du 5 juillet 2000 sur l'accueil et l'habitat des gens du voyage oblige les communes de plus de 5 000 habitants ou les structures intercommunales des agglomérations urbaines à créer des aires d'accueil en leur faveur, dans le cadre d'un schéma départemental d'accueil des gens du voyage piloté par les services de l'État, mais le nombre de places disponibles demeure inférieur aux besoins, car les élus sont souvent très réticents pour faire le nécessaire :
 - Près de 60 % des places d'accueil qui devaient être aménagées en France l'ont été pour l'instant selon certaines estimations.
 - Le taux de places créées varie d'une agglomération à l'autre.
- Les voyageurs témoignent parfois d'un rapport particulier au temps qui e diffère du nôtre et que révèle le manque d'assiduité scolaire fréquent de leurs enfants.
 - ✓ Si leurs enfants ne font pas aujourd'hui ce qu'ils devaient faire à l'école, ils le feront demain.
 - ✓ Les voyageurs n'ont pas conscience que les enseignements doivent s'effectuent dans un laps de temps donné, dans le cadre de programmes annuels ou de cycles pluriannuels d'apprentissage à respecter.
 - ✓ Ils peuvent donner l'impression de vivre au jour le jour - même si cela ne leur interdit pas de projeter dans l'avenir - et de ne pas vivre, en tout cas, dans un temps aussi organisé et planifié que le nôtre.
 - ✓ Ils partent ou arrivent parfois du jour au lendemain sans l'avoir précisément prévu ni planifié.
- Leur « culture » commune, si elle existe, semble plutôt orale ou non écrite mais ce n'est pas vrai parmi les évangélistes qui lisent la Bible.
- Les voyageurs semblent reconnaître peu de liberté aux femmes d'une façon générale.
 - ✓ Cela n'en fait pas, à mes yeux, un trait culturel des voyageurs.

- ✓ Ils sont très loin, en effet, d'être les seuls dans ce cas : le machisme est une caractéristique que l'on retrouve dans tous les milieux sociaux et parmi des personnes issues de cultures différentes.
- Je ne sais pas au jour d'aujourd'hui quel sens précis il convient de donner au mot de culture et s'il est possible de parler d'une culture des voyageurs.
 - ✓ Les voyageurs ont d'incontestables traits communs parmi leur diversité.
 - ✓ Mais il est impossible de les assigner à une culture d'origine et une seule.
 - ✓ Et comment déterminer, dans leur façon de vivre, leurs représentations, la part liée aux facteurs sociaux, la part liée au rejet dont ils continuent à faire l'objet et la part liée à une culture qui peut varier d'un groupe à l'autre (Gitan, Manouche...) et s'imprègne de la culture française et européenne.
 - ✓ Il me semble plus juste de parler d'une « culture commune », récente, qui se forge au croisement de toutes ces réalités et d'une expérience partagée.
- Je pense qu'il est nécessaire de rechercher ce que nous avons de commun avec les voyageurs pour reconnaître et prendre en compte leur altérité.

La scolarité des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs.

- a. Les attentes des familles sont principalement centrées sur la maîtrise des apprentissages fondamentaux : lire, écrire, compter.
- b. La scolarité des EFIV semble à première vue refléter ces attentes, mais elle témoigne aussi de l'influence des traits communes des voyageurs que je viens d'exposer
 - Leur scolarité en maternelle est encore loin d'être systématique.
 - ✓ Le taux de scolarisation des EFIV en école maternelle varie de 30 à 70 % selon les aires d'accueil et selon les années.
 - ✓ Les gens du voyage qui ne scolarisent pas leurs enfants en maternelle ne perçoivent pas encore l'école maternelle comme une « véritable école » alors qu'elle conditionne les apprentissages fondamentaux et en particulier l'apprentissage de la lecture.
 - ✓ L'intégration directe au CP d'un enfant qui n'a jamais été scolarisé en maternelle peut le mettre en échec si l'enseignant(e) « démarre trop fort » dans l'apprentissage de la lecture.
 - Leur scolarité en élémentaire est relativement suivie, mais l'absentéisme demeure important dans certaines familles (là encore, ce n'est pas systématique).

- ✓ L'enfant est un peu « roi » dans les familles du voyage.
 - ✓ Les familles ne préviennent pas systématiquement l'école lorsque leur enfant s'absente et cette obligation a besoin d'être rappelée en permanence.
 - ✓ Elle peut l'être en faisant part aux parents de l'inquiétude des professeurs sur la sécurité des élèves lorsqu'ils ne viennent pas à l'école. Les voyageurs sont sensibles à ce discours.
- La plupart des familles du voyage ne se déplacent pas en période scolaire. Mais 30 % environ des EFIV changent régulièrement d'écoles selon des estimations fournies lors d'un séminaire national des CASNAV en avril 2013. Les élèves itinérants doivent s'adapter, chaque fois, à un cadre nouveau avec des méthodes, des classes et des horaires qui peuvent varier sensiblement d'un établissement à l'autre. Ils peuvent changer jusqu'à cinq fois d'école par an, sans prévenir forcément de leur départ.
 - Cette scolarité « en pointillés » si l'on peut dire, sous l'effet en tout premier lieu du manque d'assiduité à l'école, n'est pas sans conséquences : elle génère des difficultés importantes de maîtrise de la langue écrite et des apprentissages fondamentaux parmi les EFIV.
 - ✓ Près de la 40 % des EFIV scolarisés au cycle III de l'école élémentaire dans le Loiret en 2012-2013 rencontraient encore des difficultés de lecture à des titres divers.
 - Celles-ci sont d'autant plus répandues qu'il existe un analphabétisme ou un illettrisme important parmi les gens du voyage. Il n'est pas inutile de rappeler les définitions à ce sujet : est analphabète toute personne qui n'a jamais appris à lire et à écrire ; est illettrée toute personne qui a été scolarisée et qui, malgré tout, ne sait ni lire, ni écrire, ni compter à la fin de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire à partir de 16 ans.
 - L'analphabétisme ou l'illettrisme, pour autant, ne sont pas systématiques : il est rare parmi ceux que l'on appelle les « évangélistes », c'est-à-dire les adeptes de l'évangélisme (une forme du protestantisme).
 - ✓ Bon nombre d'EFIV, néanmoins, sont mal armés pour entrer au collège.
 - La scolarisation des EFIV au collège est relativement rare.
 - ✓ Le collège fait souvent peur aux gens du voyage : le cadre est moins sécurisant que l'école élémentaire dans la mesure où il y a une pluralité de professeurs et d'intervenants ; et le collège, surtout, est perçu comme le lieu de désordres sociaux : racket, drogue, violence, etc. Les familles sont très sensibles aux reportages télévisés sur ces questions, qui ne présentent jamais ou rarement ce

qui va bien. Elles ne parviennent pas à prendre le recul nécessaire vis-à-vis des images que véhiculent certains reportages. Elles demandent fréquemment le maintien de leurs enfants en CM 2.

- ✓ Les voyageurs scolarisent fréquemment leurs enfants à partir de douze ans au Centre national d'enseignement à distance (CNED) et ils le font désormais d'autant plus facilement que l'inscription au CNED des élèves dont les familles possèdent un titre de circulation est devenue gratuite depuis la rentrée 2010.
 - Cette solution a des avantages : elle peut sembler de nature à favoriser une continuité des apprentissages adaptée aux besoins des élèves itinérants.
 - Mais elle soulève de sérieuses difficultés car les enfants et les adolescents du voyage scolarisés au CNED ne savent pas forcément organiser ni prendre en charge le travail par correspondance qui leur est demandé, leurs parents ne peuvent pas forcément les aider et il y a peu de dispositifs d'accompagnement de ces élèves.
- ✓ Il serait erroné, pour autant, d'attribuer exclusivement aux familles du voyage le rapport difficile qu'elles entretiennent avec le collège. Il semble plus juste de dire qu'il existe une méfiance réciproque à lever entre l'univers scolaire et les voyageurs.
 - Les collèges notamment sont souvent très démunis pour faire face au retard scolaire et mettre en place des formes d'enseignement adaptées aux besoins des EFIV.
 - ✚ Les professeurs de français, en effet, n'ont reçu aucune formation, dans le cadre de leur formation initiale, sur l'enseignement de la lecture, contrairement aux professeurs des écoles.
 - ✚ Ils ne peuvent pas venir en aide aux EFIV qui ne sont pas réellement entrés dans la langue écrite et maîtrisent mal ou peu la lecture (ceux-ci, d'ailleurs ne sont pas les seuls dans ce cas ; près de 15 % au moins des élèves entrant en sixième rencontrent des difficultés de lecture et de compréhension des textes).
 - La scolarisation des EFIV au collège nécessite une volonté pédagogique et des moyens pour la mettre en œuvre.
- Le manque d'assiduité scolaire d'une partie des élèves les pénalise davantage que leur mobilité.
 - ✓ Près de 70 % des familles du voyage ne se déplacent pas du mois d'octobre à la fin du mois d'avril ou du mois de mai.
 - ✓ Le manque d'assiduité constitue la première difficulté à prendre en compte et à traiter avec ces élèves.
 - ✓ Il est très difficile à gérer par les enseignants.

- ✓ Il introduit une discontinuité dans les apprentissages.
- ✓ Il prive les élèves du bénéfice de la répétition pour consolider les apprentissages.
- ✓ Les EFIV ont un énorme, énorme problème de mémoire : ils ne retiennent pas, souvent, ce que l'on essaye de leur apprendre même s'ils le comprennent au premier abord, mais bien sûr, là encore, ce n'est pas un fait systématique et généralisable à tous les EFIV.
- ✓ Le manque d'assiduité scolaire des EFIV fragilise leurs acquis : les élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs donnent l'impression d'avoir des connaissances fragiles, précaires, incertaines, instables, « voyageuses »...
 - Ils manquent d'assurance en eux et font souvent preuve de peu d'autonomie dans leur travail : ils ont besoin qu'on leur explique les consignes, qu'on leur donne des modèles.
 - Ils sont à l'aise lorsqu'on leur demande de réfléchir collectivement, en groupe, dans le cadre d'activités orales ; ils sont fréquemment perdus, en revanche ; dans les situations de travail individuel par écrit dans lesquelles il est leur demandé de réfléchir par eux-mêmes, de rechercher.
- Quelques films en ligne de Fabienne Caraty permettent de mieux connaître le rapport à l'école et en particulier à l'apprentissage de la lecture des voyageurs (je recommande de regarder notamment le film avec Stewart et le film avec Richard). Ils sont accessibles avec le lien ci-dessous.
<http://www.cahiers-pedagogiques.com/A-l-ecole-avec-les-eleves-roms-tsiganes-et-voyageurs-7396>

c. Les moyens d'atténuer ces difficultés.

- Il est nécessaire de mettre les gens du voyage en confiance pour scolariser au mieux leurs enfants.
- Il est indispensable de rencontrer les parents et de les rassurer. Les enfants ont besoin de sentir que les enseignants sont investis de la confiance de leurs parents et peuvent évoluer dans leur comportement lorsque c'est le cas.
- La liaison école-famille est indispensable pour permettre aux enfants d'acquérir une posture d'élève fondée sur l'assiduité scolaire, l'autonomie et le respect des règles.
- Il est nécessaire, selon moi, à l'expérience, au terme de trois ans de scolarisation d'un groupe de voyageurs âgés de 12 à 16 ans dont certains ne maîtrisaient pas encore la lecture, de mettre en place une démarche pédagogique spécifique pour leur permettre d'entrer dans la langue écrite (consulter le texte mis en ligne sur le site

Internet du CASNAV d'Orléans-Tours, dans la rubrique *Elèves issus de familles itinérantes et de voyageurs* et la page *Le suivi pédagogique*).

[http://casnav.ac-orleans-](http://casnav.ac-orleans-tours.fr/les_eleves_issus_de_familles_itinerantes_et_de_voyageurs/le_suivi_pedagogique/)

[tours.fr/les_eleves_issus_de_familles_itinerantes_et_de_voyageurs/le_suivi_pedagogique/](http://casnav.ac-orleans-tours.fr/les_eleves_issus_de_familles_itinerantes_et_de_voyageurs/le_suivi_pedagogique/)

- Il est possible et utile de mettre en place une démarche d'approche comparative des langues dans le cadre de la démarche initiée par Nathalie Auger, enseignante chercheuse en sciences du langage à l'université de Montpellier 3, pour les aider à prendre conscience des interférences que ne peut pas manquer de générer le passage de leur langue première à la langue française : consulter le texte mis en ligne sur le site Internet du CASNAV d'Orléans-Tours, dans la rubrique *Elèves allophones*, la sous-rubrique *Ressources pédagogiques* et la page *Comparer nos langues*).

[http://casnav.ac-orleans-](http://casnav.ac-orleans-tours.fr/les_nouveaux_arrivants/les_ressources_pedagogiques/comparer_nos_langues/)

[tours.fr/les_nouveaux_arrivants/les_ressources_pedagogiques/comparer_nos_langues/](http://casnav.ac-orleans-tours.fr/les_nouveaux_arrivants/les_ressources_pedagogiques/comparer_nos_langues/)

- Il me semble indispensable de placer les EFIV en situation d'apprendre par cœur certaines choses en classes (ils ne le feront jamais ou presque chez eux).
- Les élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs ont également besoin d'acquérir davantage d'autonomie dans leur travail et de respecter les règles de la classe.
 - ✓ Il est nécessaire, avec ces élèves, d'utiliser des consignes formulées avec des phrases simples et illustrées par des exemples et d'adapter, bien sûr, les activités proposées à leurs possibilités.
 - ✓ Le respect des règles scolaires semble plus facile à acquérir en classes ordinaires qu'au sein de classes spécifiques n'accueillant que des EFIV.
 - ✓ Il est préférable néanmoins, chaque fois que possible, de scolariser les EFIV par deux en classes ordinaires.